



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de La Haute-Yamaska que le Règlement numéro 2021-344 modifiant à nouveau le règlement numéro 2019-322 de gestion contractuelle a été adopté par le conseil de la MRC ce 9 juin 2021. Ce règlement a pour objet d'ajouter des mesures visant à favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de chaque municipalité dont le territoire fait partie de la MRC de La Haute-Yamaska de même qu'au bureau de ladite MRC situé au 76, rue Dufferin, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 18 juin 2021.

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière,

*(signé)*  
Johanne Gaouette